

AR Prefecture

046-214601767-20221115-20221175-DE
Réçu le 22/11/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 15 novembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 10

Votants 12

Absent 02

Date de la convocation :

10 Novembre 2022

Date d'affichage :

10 Novembre 2022

OBJET :

Délibération N° 2022-11-75

Désignation d'un
correspondant incendie

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Prefecture

Le 22/11/2022

Et publication ou notification

Du 24/11/2022

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 15 Novembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau
Sébastien – Grimal Béatrice – Mas Cédric - Mejecaze Jean
Paul – Mézy Amandine – Soulier Bruno – Verbiguie Laurie

Absents excusés : Martinez Dimitri a donné pouvoir à Mézy
Amandine – Serrau Martial a donné pouvoir à Bouyssou
Vanessa -

Secrétaire de séance : Soulier Bruno

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que nous
avons reçu un courrier de Madame la Préfète nous
demandant de désigner un correspondant incendie pour la
commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
décide de nommer Monsieur Méjecaze Jean Paul – 1^{er}
Adjoint – correspondant incendie pour la commune et
charge Monsieur le Maire de signer tout document
nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

